



Politique d'assistance financière régionale

Pour le badminton
en action

Révision en date du 16 octobre 2013
Entrée en vigueur saison 2014-2015

Table des matières

1. MISSION DE BADMINTON QUÉBEC	3
2. MANDAT D'UNE ASSOCIATION RÉGIONALE DE BADMINTON	3
3. CRITÈRES DE RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION RÉGIONALE	3
4. DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE BADMINTON QUÉBEC	4
5. AIDE FINANCIÈRE OFFERTE PAR BADMINTON QUÉBEC	4
5.1 AIDE RÉGIONALE DE BASE	4
5.2 RISTOURNES DE CLUBS RÉCRÉATIFS ET/OU COMPÉTITIFS AFFILIÉS À BADMINTON QUÉBEC	4
5.3 BONIFICATION SUR LE NOMBRE DE CLUBS AFFILIÉS À BADMINTON QUÉBEC	5
5.4 RISTOURNES DES JOUEURS AFFILIÉS À BADMINTON QUÉBEC	5
5.5 BONIFICATION SUR LE NOMBRE DE JOUEURS PARTICIPANT AUX RÉSEAUX DE COMPÉTITIONS DE BADMINTON QUÉBEC	6
5.6 RISTOURNES DE CLUBS PRIVÉS AFFILIÉS (SANS BUT LUCRATIF – ENTENTE AVEC B.Q.)	6
5.7 RISTOURNES ASSOCIÉES AU RAPPORT D' ACTIONS RÉGIONALES	6
5.8 SUBVENTION AU DÉMARRAGE D'UNE ASSOCIATION RÉGIONALE	7
6. ASSURANCES	7
6.1 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE	7
6.2 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	8
7. GRILLE TARIFAIRE DU CONGRÈS / GALA	8
8. SERVICES ET PROGRAMMES OFFERTS	9
8.1 MATÉRIEL	9
8.2 PROGRAMMES	10
8.3 PUBLICATIONS	12
8.4 SERVICES	13
8.5 STAGES / FORMATION	14

1. Mission de Badminton Québec

Notre mission est de développer et promouvoir le badminton sur l'ensemble du territoire québécois et ce, à tous les niveaux de la pratique sportive, soit de l'initiation à l'excellence.

2. Mandat d'une association régionale de badminton

Une association régionale de badminton est un organisme regroupant et représentant les clubs de badminton de la région. L'association régionale vise, entre autres, à favoriser et promouvoir le développement du badminton sur l'ensemble du territoire de sa région.

3. Critères de reconnaissance d'une association régionale

- 3.1 L'association régionale doit représenter l'ensemble des membres de sa région et au moins 2 clubs doivent être affiliés à Badminton Québec, à l'exception d'une association régionale en démarrage qui, pour une période de 2 ans, pourrait ne pas avoir de club affilié;
- 3.2 L'association régionale doit tenir une assemblée générale annuelle et convoquer l'ensemble de ses membres;
- 3.3 La gestion des opérations de l'association régionale est sous la responsabilité d'un conseil d'administration composé d'au moins trois personnes. Badminton Québec recommande fortement qu'au moins un des postes soit occupé par une femme;
- 3.4 L'association régionale doit produire une déclaration annuelle auprès du Registraire des entreprises (www.registreentreprises.gouv.qc.ca/);
- 3.5 L'association régionale en démarrage doit acheminer une demande de reconnaissance écrite à Badminton Québec en fournissant ses lettres patentes, son numéro d'identification ainsi qu'une copie du procès-verbal de son assemblée générale annuelle;
- 3.6 L'association régionale doit retourner à Badminton Québec le formulaire d'accréditation dûment complété, avant le 1er novembre de chaque année;

- 3.7 L'association régionale doit payer son affiliation provinciale, au montant de 800\$ avant le 1er novembre de chaque année;
- 3.8 L'association régionale doit aussi envoyer annuellement (avant le 1er novembre) à Badminton Québec le procès-verbal de son assemblée générale annuelle, ainsi qu'une copie de la déclaration annuelle mise à jour au Registraire des entreprises.

4. Droit de vote à l'Assemblée générale annuelle de Badminton Québec

Toute association régionale reconnue détiendra un (1) droit de vote à l'Assemblée générale annuelle de Badminton Québec.

5. Aide financière offerte par Badminton Québec

L'aide financière, à l'exception de l'aide régionale de base, est versée en juin à toutes les associations régionales reconnues et ayant déposé, au plus tard le 1^{er} mai, son rapport d'activité annuel.

5.1 Aide régionale de base

Toute association régionale affiliée recevra un montant d'aide régionale de base de 850,00 \$ en un seul versement lorsque tous les critères seront respectés.

5.2 Ristournes de clubs récréatifs et/ou compétitifs affiliés à Badminton Québec

La Fédération remettra à l'association régionale une ristourne de 15,00\$ pour chaque club membre « club récréatif et/ou compétitif » affilié à celle-ci.

5.3 Bonification sur le nombre de clubs affiliés à Badminton Québec

Grands centres		Régions périphériques		Régions éloignées	
Bourassa		Centre-du-Québec		Abitibi-Témiscamingue	
Chaudière-Appalaches		Estrie		Côte-Nord	
Lac St-Louis		Lanaudière		Est-du-Québec	
Laval		Laurentides		Saguenay Lac St-Jean	
Montréal-Concordia		Mauricie			
Québec		Outaouais			
Rive-Sud		Richelieu-Yamaska			
		Sud-Ouest			
3 clubs	Subv. base	3 clubs	Subv. base	3 clubs	Subv. base
8 clubs et +	50\$ add.	6 clubs et +	50\$ add.	4 clubs et +	50\$ add.
12 clubs et +	50\$ add.	9 clubs et +	50\$ add.	6 clubs et +	50\$ add.
16 clubs et +	50\$ add.	12 clubs et +	50\$ add.	8 clubs et +	50\$ add.
+ de 16 clubs : 50 \$ pour chaque 2 clubs additionnels		+ de 12 clubs : 50 \$ pour chaque 2 clubs additionnels		+ de 8 clubs : 50 \$ pour chaque 2 clubs additionnels	

5.4 Ristournes des joueurs affiliés à Badminton Québec

Une ristourne régionale sera remise en fonction du membership vendu individuellement pour la carte provinciale et sur les affiliations individuelles perçues à même les frais d'inscription aux deux réseaux de Badminton Québec. Ceci exclut le membership des clubs privés.

Nombre de membres	Ristournes
1 à 100 membres	0,80\$ / membre
101 à 200 membres	1,20\$ / membre
201 à 400 membres	1,60\$ / membre
401 à 600 membres	2,00\$ / membre
601 à 800 membres	2,40\$ / membre
801 membres et plus	2,80\$ / membre

5.5 Bonification sur le nombre de joueurs participant aux réseaux de compétitions de Badminton Québec

Toute association régionale ayant accru son nombre de joueurs participant aux réseaux de compétitions de Badminton Québec par rapport à la saison 2013/2014 recevra un montant selon le pourcentage de cette augmentation. Les joueurs identifiés « indépendant » au classement sont exclus du calcul. L'année de référence est la saison 2013/2014. Par la suite, l'année de référence sera celle pour laquelle l'association régionale compte le plus grand nombre de joueurs.

% d'augmentation par rapport à l'année de référence	Ristournes
1% à 10%	50\$
11% à 20%	100\$
21% à 30%	150\$
31% à 40%	200\$
41 % à 50%	250\$
50% et plus	300\$

5.6 Ristournes de clubs privés affiliés (sans but lucratif – entente avec B.Q.)

Badminton Québec signe des ententes avec des clubs privés et accepte d'octroyer un sixième de ce montant à l'association régionale pour chaque club privé affilié possédant un minimum de quatre terrains.

5.7 Ristournes associées au rapport d'actions régionales

Le rapport d'actions régionales regroupe les principales actions qu'une association régionale peut réaliser au cours d'une année. Pour Badminton Québec, ce rapport permet de mesurer le volume d'activités en région et ainsi recueillir des données importantes pour l'assemblée générale annuelle et pour les demandes de subventions au MELS.

De plus, par le biais du rapport, des subventions seront distribuées en fonction du degré de réalisation des différents secteurs d'activités recensés au rapport. La distribution des subventions se fera alors

selon les critères d'évaluations de chacun des points du rapport. Ces critères feront l'objet d'une révision lors de la saison 2013-2014.

Chaque association doit soumettre son rapport, au plus tard le 1^{er} mai de chaque année. Le budget pour la saison 2013-2014 est de 9 200\$.

5.8 Subvention au démarrage d'une association régionale

Afin de supporter le développement de nouvelles associations régionales, Badminton Québec offrira une subvention au démarrage pour toute nouvelle association régionale. Le montant de cette subvention est de 500\$ pour la première saison et de 250\$ pour la seconde saison. Considérant que la politique entre en vigueur en 2014-2015, les associations régionales en démarrage au cours de la saison 2013-2014 demeurent éligibles à l'aide financière de 500\$ qui leur sera versée en 2014-2015.

En ce qui concerne les associations régionales qui ont déjà été affiliées à Badminton Québec par le passé, mais qui ne sont plus actives, elles seront éligibles à la subvention après 3 années d'inactivité.

6. Assurances

Badminton Québec, dans sa politique d'aide aux associations régionales, défrayera les coûts des assurances responsabilité civiles pour chacune des associations membres. Ainsi, Badminton Québec s'assure que tous les administrateurs bénévoles, oeuvrant au sein d'une association régionale, soient protégés.

6.1 Assurance responsabilité civile générale

Qu'est-ce que ça couvre?

Cette assurance couvre les conséquences monétaires de la responsabilité d'un assuré en raison de dommages corporels ou matériels causés par lui à autrui du fait de ses opérations ou de ses activités.

De plus, elle couvre les conséquences monétaires de la responsabilité d'un assuré suite à un préjudice personnel ou un préjudice découlant d'activités de publicité, subis par autrui. Elle couvre également les

conséquences monétaires de la responsabilité d'un assuré en raison de dommages matériels causés par lui à des lieux qu'il loue (locaux, gymnase, etc.).

Qui est assuré?

L'organisme ou la compagnie, les employés, les administrateurs et dirigeants, les bénévoles et les membres de comités.

6.2 Assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

Qu'est-ce que ça couvre ?

Cette assurance couvre les conséquences monétaires découlant d'une faute, erreur, omission, négligence commise par un administrateur ou un dirigeant, dans le cadre d'actes administratifs, et causant un dommage à une tierce partie.

Qui est assuré ?

L'organisme ou la compagnie, les employés, les administrateurs et dirigeants, les bénévoles et les membres de comités.

7. Grille tarifaire du Congrès / Gala

Dans le cadre du congrès / gala annuel, Badminton Québec octroi un montant forfaitaire pour l'hébergement ainsi que les frais de séjour et de transport à un représentant de chaque association régionale.

- ⌘ **Hébergement** : 50 \$ par jour
- ⌘ **Repas** : 50 \$ pour la fin de semaine
- ⌘ **Transport** : 300 premiers km 0,40 \$/km et km additionnel 0,27\$/km
- ⌘ **Billet du Gala** : 1 par association régionale

Tout autre service que ceux offerts gratuitement par l'hôtel ou par Badminton Québec sera aux frais des représentants. Vous devrez régler votre facture vous-même directement à l'hôtel. Badminton Québec remettra un compte de dépenses accompagné d'un chèque durant le congrès aux membres actifs ayant respecté les critères de reconnaissance.

8. Services et programmes offerts

Cette section a pour objet de vous renseigner sur les programmes et services offerts par Badminton Québec. En fait, il s'agit de vous donner un bref aperçu du matériel, des programmes, des publications, des services ainsi que des stages et formation qui sont à votre disposition. De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet et pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

8.1 Matériel

Manuels

- De l'apprentissage à la compétition (technique niveau 1) – Disponible en français et en anglais
- L'entraînement pour la compétition (technique niveau 2)
- Guide d'intervention au primaire – Disponible en français et en anglais
- Initiation au badminton – Disponible en français et en anglais
- Guide des entraîneurs au secondaire
- Entraînement spécifique chez la femme

Taux préférentiel pour l'achat et la location de divers produits

La Fédération possède une variété de matériel, par exemple, manuels, vidéos, tapis, poteaux, chaises d'arbitre, épinglettes, etc.). Les membres bénéficient d'un tarif préférentiel. Consulter la liste sur notre site web à l'adresse ci-jointe : www.badmintonquebec.com/listedesttarifs

Vidéos techniques et de matchs

Plusieurs DVD sont disponibles au bureau de Badminton Québec. Badminton Québec se dotera prochainement de sa propre chaîne YouTube afin d'y déposer différents vidéos.

Volants de nylon officiels

Badminton Québec fait l'évaluation des volants de nylon disponibles sur le marché. Suite aux résultats obtenus, un volant officiel de nylon est sanctionné pour trois ans pour ses deux réseaux de compétitions.

Volants de plumes officiels

Badminton Québec sanctionne des volants de plumes de compétition et de pratique pour ses réseaux. Étant donné qu'il est très difficile de

se procurer des volants de plumes de bonne qualité à un prix raisonnable, Badminton Québec a conclu une entente avec des compagnies et vend directement aux clubs, aux associations et aux comités organisateurs de nos réseaux, ces volants à un prix vraiment abordable.

8.2 Programmes

Badminton pour ELLES

Programme ayant pour but l'augmentation de la participation féminine en badminton. Nous invitons les clubs, les écoles ainsi que les centres de loisirs des municipalités du Québec à organiser une soirée portes ouverte aux femmes. Des raquettes et volants sont prêtés et envoyés sans frais. Les organisateurs doivent uniquement assumer le coût du retour du matériel.

Camp estival

Le camp estival accueille annuellement une centaine de joueurs et joueuses, âgés entre 12 et 18 ans. Ceux-ci pourront y perfectionner leurs techniques et stratégies en badminton tout en s'amusant avec d'autres jeunes, provenant de partout au Québec ou d'ailleurs, sous la supervision d'entraîneurs qualifiés. Ce camp se tient habituellement à Sherbrooke, sur une période de 5 semaines, en juillet et août.

De plus, Badminton Québec peut fournir un soutien aux associations association régionale si elles désirent démarrer leur propre camp estival régional.

Congrès – Gala

Congrès

Tenue sur une base annuelle, l'activité congrès regroupe la commission des présidents, une réunion du comité de régie des compétitions, l'assemblée générale annuelle ainsi que des ateliers sur différents sujets d'actualité du badminton québécois.

Gala

Présenté annuellement, le Gala du badminton québécois nous permet d'honorer les athlètes, entraîneurs, clubs, bénévoles, officiels, commanditaires et autres intervenants s'étant illustrés au cours de la saison.

Poona régional

À la suite d'une résolution adoptée par le conseil d'administration, Badminton Québec a inauguré en 2005 un nouveau trophée : « le Poona régional ». Ce trophée a été créé afin d'offrir aux associations régionales affiliées la possibilité de reconnaître les réalisations d'un athlète, entraîneur, arbitre, journaliste, bénévole ou autre intervenant pour sa contribution au développement du badminton régional.

Équipe Québec

Dans le cadre de notre programme de développement de l'excellence, la fédération regroupe les meilleures raquettes au sein du programme de l'Équipe du Québec. L'équipe est composée de 4 divisions : espoir, relève, élite et excellence. Chaque saison, environ 28 athlètes défendent les couleurs de l'Équipe du Québec sur la scène nationale et internationale.

Mentorat

Programme ayant comme objectifs de fournir aux entraîneurs de toutes les régions la possibilité de communiquer avec une ressource extérieure à son club, de créer un lien entre l'entraîneur, la région et Badminton Québec ainsi que de favoriser une idéologie d'échange et d'entraide.

Programme d'engagement d'entraîneurs

Dans le but de soutenir la professionnalisation des entraîneurs, le gouvernement met à la disposition de Badminton Québec une subvention à cet effet. La fédération a le mandat de distribuer cette enveloppe budgétaire dans le cadre de ce programme à des clubs, associations régionales et centre national d'entraînement qui rencontrent les exigences du programme.

Programme de soutien financier aux événements sportifs

Ce programme d'assistance financière s'adresse aux fédérations québécoises de régie sportive et aux organismes sportifs à but non lucratif. Il vise à soutenir l'organisation au Québec d'événements sportifs de niveaux canadien et international. Badminton Québec coordonne les demandes de subventions dans le cadre de ce programme financier du gouvernement du Québec et distribue la subvention accordée aux comités organisateurs.

Protégez vos yeux

De concert avec la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, nous avons développé un programme de sensibilisation afin de prévenir les blessures oculaires. Des dépliants sont disponibles sur demande.

Réseaux de compétitions

Grand Prix Black Knight / Intersport / Ashaway

Ce circuit de développement regroupe quatre catégories d'âge pour les joueurs de 19 ans et moins. Ces catégories sont les Pee-Wee (11 ans et moins), les Benjamins (12-13 ans), les Cadets (14-15 ans) ainsi que les Juvéniles (16 à 18 ans). À travers les sept étapes du réseau, les participants accumulent des points au classement. Un championnat provincial a également lieu en fin de saison.

Circuit Sports Experts / Yonex

Ce réseau accueille les joueurs de tous âges dans les classes de calibre « Élite », « A », « B » et « C ». Le circuit comprend 8 étapes en plus d'un championnat provincial à la fin de la saison.

Championnats provinciaux

En plus des étapes des deux réseaux de compétitions, Badminton Québec offre quatre championnats provinciaux. Ces derniers peuvent être individuels (Élite-A-B-C ou Junior) ou par équipe (Coupe Sports Experts Junior en alternance avec les Jeux du Québec et la Coupe Sports Experts A-B-C)

Sports Études

Badminton Québec favorise la mise sur pied de programme Sport Études. Ainsi, pour les jeunes du secondaire qui ont un talent en badminton reconnu par Badminton Québec et qui vise l'excellence sportive, les programmes Sport Études représentent un choix tout indiqué.

8.3 Publications

Infolettre – La Plume

Une fois par mois, au début de celui-ci, Badminton Québec produit une infolettre afin de tenir ses membres informés sur l'actualité du badminton sur la scène provinciale, nationale et internationale.

Le Badmintonien

Bulletin d'informations (format PDF) pour les entraîneurs affiliés à Badminton Québec, paraissant quatre fois par année.

Calendrier des activités et informations sur les réseaux de compétitions

Annuellement, la fédération produit un feuillet du calendrier des compétitions ainsi qu'un dépliant d'informations générales pour chacun de nos deux réseaux de compétitions.

8.4 Services

Assurance accident pour les joueurs affiliés

Cette assurance offre une couverture pour les joueurs affiliés, c'est-à-dire ceux qui prennent part à au moins une étape de nos 2 réseaux de compétitions ou bien ceux qui se prévalent de la carte de membre de la fédération.

Cette assurance couvre les blessures et accidents corporels subis par la personne assurée dans les circonstances où cette personne prend part à un match ou à un entraînement de badminton. Le match ou l'entraînement doit se dérouler dans le cadre des activités sanctionnées par la fédération. De plus, l'assurance couvre le transport aller-retour (sans détour, délai, ni halte) vers le match ou l'entraînement en compagnie d'autres assurés.

Classement

À chaque tournoi, les participants obtiennent une cote selon leurs résultats, ce qui leur permet de comparer leur rang parmi tous les joueurs québécois de leur catégorie pour chacune des épreuves au programme soit le simple, le double et le mixte.

Classification provinciale

La classification des joueurs est mise à jour annuellement suivant les performances réalisées lors des tournois sanctionnés. La « classification » est publiée en septembre et identifie les joueurs classés Élite, A et B. Ceux dont le nom n'apparaît pas sur cette liste sont de classe C.

Inscription et paiement en ligne aux compétitions

L'inscription et le paiement en ligne sont accessibles à partir de notre site web.

Support aux associations régionales

Dans le cadre de son Plan d'orientation stratégique 2013 – 2017, Badminton Québec souhaite accorder, de différentes manières, du support aux associations régionales. En effet, la fédération veut favoriser le démarrage de nouvelles associations régionales et établir deux rencontres avec chacune de ces associations afin de mieux comprendre leurs besoins et de convenir d'un plan d'action pour les accompagner dans leur développement. Un appel conférence avec les présidents des associations régionales à la mi-saison ainsi qu'un suivi des objectifs du plan d'action régionale sont également prévus.

8.5 Stages / Formation

Stage d'entraîneurs La Fédération organise ponctuellement des stages de formation s'adressant tant aux éducateurs physiques qu'aux entraîneurs désirant compléter une formation dans le cadre du programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

Stage d'officiels

Session de formation pour obtenir une accréditation pour arbitrer en compétition. Selon le résultat obtenu à l'examen, le candidat obtiendra un niveau local, régional ou provincial. De plus, une formation d'arbitre en chef est aussi offerte.

Colloque des entraîneurs

Le colloque est un événement proposant conférences et ateliers afin de favoriser le perfectionnement des entraîneurs du Québec.